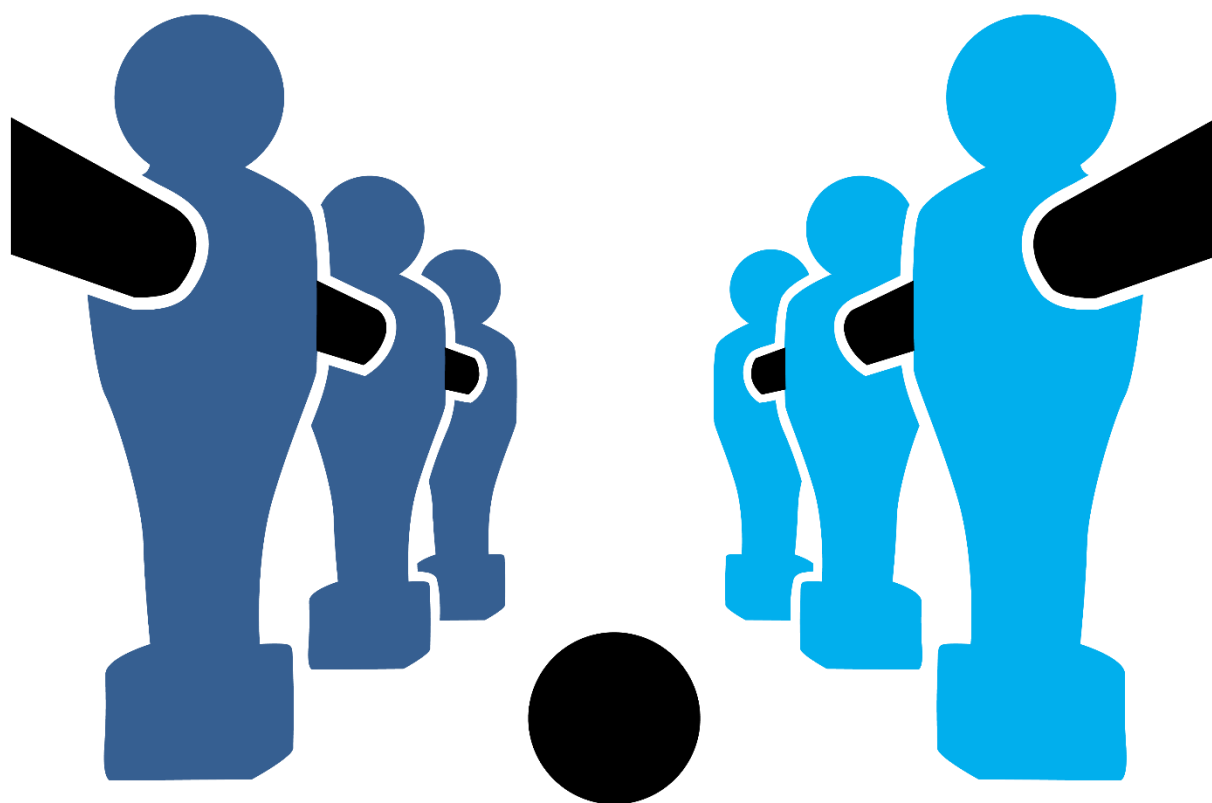


# CHAMPIONNATS RÉGIONAUX DE FOOTBALL DE TABLE

## Clubs & Individuels

### Le samedi 4 février 2023

21 avenue Maréchal Foch 13004 Marseille



**Tournoi réservé aux licenciés de la région PACA**

(Qualificatif pour les championnats de France de football de table 2022/2023)



## PRESENTATION

L'ASBM a le plaisir de vous convier à la première édition des Championnats Régionaux Provence-Alpes-Côte d'Azur. Ce tournoi est **qualificatif pour les Championnats de France 2022/2023**. Il se déroulera le samedi 4 février 2023 au 21 avenue Maréchal Foch 13004 Marseille.

Ce tournoi est réservé aux licenciés de la Fédération Française de Football de Table (FFFT) **évoluant dans un club de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur**.

Les compétitions débuteront impérativement à 10h00.

Le club mettra à votre disposition 6 baby-foot Bonzini B90 ITSF.

Une buvette et un coin repas seront mis à la disposition des joueurs pour assurer des conditions d'accueil optimales.



**Philippe Gadan**

06 64 19 54 78

NB : Le fait de s'inscrire à ce tournoi autorise l'ASBM à utiliser pour des fins promotionnelles (site du club et réseaux sociaux) les photos et vidéos prises lors de l'événement.

## DEROULEMENT

### Pointage 08h30

(Les joueurs sont invités à vérifier leur inscription jusqu'à 09h30 à la table de marque).

### Début des compétitions à 10h00 précise

Catégorie	Début	Nombre de match phase qualificative	Qualifiés
Simple homme	10h00	4	100%
Simple femme	11h00	4	100%
Simple juniors	11h00	4	100%
Simple vétérans	11h00	4	100%
Double homme	14h00	4	100%
Double femme	14h00	4	100%
Double juniors	15h00	4	100%
Double vétérans	15h00	4	100%
Double mixte	15h00	4	100%
Clubs	16h30	Formule championnat	

#### Championnats régionaux individuels :

- Phase qualificative : 4 matchs, en une manche de 7 points secs (pas de points d'écart). 64 joueurs sont gardés pour la phase éliminatoire (donc tout le monde est qualifié s'il y a moins de 64 joueurs).
- Phase éliminatoire : Selon le choix de l'organisateur (lié au nombre d'inscrits), une manche sèche à 10 ou deux manches gagnantes de cinq points (deux points d'écart à la belle avec un maximum de huit points) pour les premières phases éliminatoires, puis trois manches gagnantes de cinq points (deux points d'écart à la belle avec un maximum de huit points).

Dans le cas où il n'y aurait que 2 équipes dans une catégorie, un seul match sera effectué selon les mêmes conditions qu'un match de phase finale.

#### Championnats régionaux par club :

- Les équipes devront être formées de joueurs évoluant dans le même club.
- Les équipes seront composées de 5 joueurs + 1 remplaçant (optionnel).
- Un club peut inscrire autant de formations qu'il souhaite.
- Deux clubs pourront décider de créer des équipes en commun nommées « ententes » et ce quelle que soit la catégorie. Aucune autre équipe, de ces clubs, ne sera autorisée dans la catégorie concernée. Ces équipes ne pourront prétendre à une qualification au championnat de France des clubs.
- Les confrontations se jouent en 30 points par pallier de 6 points.
- Les 5 joueurs sont répartis en 5 éléments (4 doubles et 1 simple) : D1 / D2 / S1 / D3 / D4.
- Contraintes :
  - D1, D2 & S1 sont jouées par 5 joueurs différents, D3 & D4 sont joués par 4 des 5 même joueurs dans n'importe quelle combinaison tout en respectant la consigne suivante.

- Deux éléments consécutifs ne peuvent pas être joués par le(s) même joueur(s) (le joueur qui joue S1 ne peut pas jouer dans D3).
- Chaque équipe dispose d'un temps mort par palier.
- Le joueur remplaçant est défini avant chaque rencontre, et ne pourra en aucun cas entrer en cours de rencontre.

## INSCRIPTIONS

Les inscriptions devront se faire par FAST **avant le jeudi 2 février 2023**.

Une majoration de 50% sanctionnera les inscriptions enregistrées après la date butoir.

### **Inscriptions championnat individuels :**

Tarif forfait par joueur (double, mixte et simple) : 20 €

### **Inscriptions championnat régional par formation :**

Tarif par formation : 90 €

Le règlement des inscriptions pourra se faire par chèque à l'ordre de « ASBM » et envoyé à l'adresse suivante :

ASBM – Philippe Gadan  
36 rue d'Orient  
13010 Marseille

Ou par virement sur le compte suivant :

Banque	Guichet	N° compte	Clé
10278	08980	00020478401	39

IBAN : FR76 1027 8089 8000 0204 7840 39

BIC : CMCIFR2A

CCM MARSEILLE CASTELLANE

## DOTATIONS

### 1. Dotations individuelles :

Classement	Homme		Femme		Junior		Vétéran		Mixte
	S	D	S	D	S	D	S	D	D
1 <sup>er</sup>	Coupe	Coupe	Med.	Med.	Med.	Med.	Med.	Med.	Med.
2 <sup>ème</sup>	Coupe	Coupe	Med.	Med.	Med.	Med.	Med.	Med.	Med.
3 <sup>ème</sup>	Coupe	Coupe	Med.	Med.	Med.	Med.	Med.	Med.	Med.

Points attribués pour chaque catégorie :

Classement	Points attribués
1	75
2	55
3	40
4	35
1/4 de finale	25
1/8 de finale	15
1/16 de finale	10
1/32 de finale	5
1/64 de finale	3
Au-delà	1

### 1. Dotations clubs :

Classement	Dotation
1 <sup>er</sup>	Coupe
2 <sup>ème</sup>	Coupe

Points attribués pour les classements des clubs :

Classement	Points Homme	Points autres catégories
1	500	200
2	400	150
3	325	125
4	250	100
1/4 de finale	200	50
1/8 de finale	150	50
1/16 de finale	100	50
Au-delà	50	50

NB : Seule l'équipe la mieux classée dans chaque catégorie rapporte des points au club. (En cas d'entente, seule la moitié des points est obtenue pour chaque club).

## REGLEMENT

### **Art. 1.2.01- respect des règlements**

Le simple fait de s'engager dans une épreuve implique que l'on accepte toutes les dispositions réglementaires. En cas d'infraction, un joueur peut être disqualifié et, le cas échéant, être passible d'une sanction disciplinaire.

### **Art. 4.1.02- conditions de participation**

Tout joueur titulaire d'une licence établie régulièrement au millésime de l'exercice en cours peut participer aux tournois du circuit CNFT. Les joueurs doivent impérativement s'inscrire auprès du Responsable de l'organisation du tournoi dans les délais fixés par lui.

Pour tout complément d'information, se référer au code sportif disponible sur le site de la Fédération Française de Football de Table.

## CONSIGNES

- Il est demandé à chaque joueur d'apporter ses poignées.
- La tenue sportive est obligatoire.
- La compétition devra se jouer avec les balles vendues sur place (3,00€ l'unité).
- Nous vous demandons par ailleurs de respecter les locaux et le matériel mis à votre disposition. Toute dégradation de matériel ou des locaux sera immédiatement sanctionnée d'une exclusion du tournoi et sera redevable du montant des dégâts causés.
- Il sera strictement interdit de fumer sur l'espace de jeu, une zone fumeur sera prévue à cet effet en terrasse.
- Les compétitions se déroulent conformément au règlement officiel en vigueur de la FFFT.

## ACCES TRANSPORTS EN COMMUN

Il est très facile d'accéder à la salle depuis la gare Saint Charles (train, gare routière et navette aéroport) :

A la station de métro « Gare Saint Charles » prendre le métro direction « la Rose » et s'arrêter au deuxième arrêt à la station « Cinq Avenues Longchamps ».

**La salle se situe à 400m (5 minutes à pied).**

